



## Déclaration commune

**Monsieur Xavier DARCOS**, ministre du Travail doit venir en Saône et Loire **jeudi 17 septembre 2009**. Il se rendra, entre autre, à **ALSTOM CREUSOT**. Dans ce cadre il souhaite rencontrer les syndicats de l'établissement.

### 1) Une campagne électorale ?

Si Monsieur DARCOS est en campagne en vue des élections régionales, il se trompe de lieu pour un meeting politique. **ALSTOM fabrique de Boggies pour mettre des trains sur les « voies », mais ne fabrique pas des « voix » pour mettre les « politiques » sur les rails...**

### 2) Une volonté d'être à l'écoute des salariés et de leurs représentants syndicaux ?

Si c'est le cas, Monsieur Darcos devrait revisiter les lieux sur lesquels les salariés aimeraient bien le rencontrer. Rien que sur le département il y a une liste importante (trop) d'entreprises dans lesquelles les salariés sont confrontés à des plans de restructuration, des plans de suppression d'emploi et qui ont le sentiment d'être victimes d'une politique patronale mais aussi d'une politique gouvernementale.

**Au plan local** : avec **MICHELIN Blanzay** où les salariés sont confrontés à l'arbitraire patronal, **MANITOWOC La Clayette** où la Direction refuse toute approche de solution alternative industrielle comme l'avait proposé les organisations syndicales dans un partenariat ponctuel entre Alstom et Manitowoc. **ALLIA Digoin** où la Direction met le minimum d'argent dans le plan de réindustrialisation, **TND Volume Sevrey** où la direction s'acharne contre les militants syndicaux, etc.

### Au plan national :

- la question de la négociation nationale sur la « **Pénibilité au Travail** » (loi de 2003 sur les retraites), après 17 séances de négociation, le Patronat refuse tout accord. Le Gouvernement doit arbitrer et imposer au Patronat des obligations en matière de pénibilité au travail. Le Ministre du Travail est en première ligne sur ce dossier.
- Plus largement la question de la renégociation de la **loi sur le régime des retraites** qui devait avoir lieu en 2008, n'est toujours pas engagée notamment sur les mesures d'âge. Là aussi, le Ministre du Travail est en première ligne.
- Autre dossier brûlant, **les salaires et du pouvoir d'achat**, avec la question de la revalorisation significative des bas salaires, à commencer par le **SMIC** (qui relève du gouvernement) et l'obligation de revaloriser les minimas dans les branches professionnelles. Une forte implication du Ministre du travail permettrait peut-être d'avancer.

- Et un sujet qui vous concerne directement : la fusion ANPE-Assedic : La désorganisation à pôle emploi est complète, et la mise en place de sites mixtes sans réflexion préalable entraîne nomadisme aggravé, locaux mal utilisés, démotivation des agents, désorganisation des services et réponses inadaptées ou inexistantes face aux demandes légitimes des usagers. Et finalement c'est dans ses propres services que l'on a besoin de lui, puisqu'il a refusé de recevoir l'ensemble des organisations syndicales sur le sujet du démantèlement des DDTEFP et DRTEFP et la création des DIRECCTE.

Pour les organisations syndicales départementales, Monsieur DARCOUS, nouveau Ministre du Travail, a suffisamment de dossiers nationaux lourds sur son bureau qui nécessitent toute son implication et qui doivent le conduire à ne pas faire de déplacements sans qu'ils aient un lien avec ses missions et une utilité sociale pour les salariés.

**Les salarié(e)s de Saône et Loire sauront apprécier ce déplacement à sa juste valeur. Ils attendent surtout de sa part des actes clairs qui ont pour but le maintien de l'emploi industriel dans notre département et l'interdiction d'avoir recours aux licenciements pour les entreprises qui font des profits. Qu'il Montre ainsi que les entreprises en difficultés font partie de ses préoccupations et qu'il fasse en sorte que celles qui ne le sont pas ne se servent pas de la crise pour légitimer des suppressions d'emplois.**